

# ME FORMER, J'Y COMPTE BIEN!

Le parcours d'Alain pour évoluer dans son entreprise.



1

## Lors de son entretien professionnel, Alain

informe son employeur de son **envie d'évoluer au sein de l'entreprise**. La construction bois est un marché émergent. Ils envisagent la possibilité pour Alain de devenir conducteur de travaux spécialisé en bois.

2

## Alain a déjà ouvert son compte personnel de formation en indiquant :

- une **adresse mail valide**
- son **numéro de sécurité sociale**
- le **nombre d'heures DIF** inscrites sur l'attestation remise par son employeur

4

## Le financement

Son employeur transmet la **demande de formation de conducteur de travaux spécialisé bois à l'OPCA**.

Ce dernier confirme la prise en charge, qui sera complétée par l'entreprise. L'employeur accepte et commande la formation à l'organisme formateur.

3

## La formation

L'employeur d'Alain le dirige vers les organismes susceptibles de dispenser des formations. L'entreprise prend contact avec eux et trouve la formation adéquate sur la liste publiée sur le site [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)

5

## À l'arrivée?

Grâce à un emploi du temps ajusté avec son employeur, Alain suit la formation. Après plusieurs mois, **il obtient son diplôme**.

6

## Le nouveau poste d'Alain

À la fin de sa formation, son employeur le nomme au poste de conducteur de travaux spécialisé en bois, nouvellement créé dans l'entreprise.

